CORRIGÉ NON OFFICIEL

CAP (Agent vérificateur d'appareils extincteurs)

Ergonomie et sécurité des interventions

Édition 2026

Proposition de corrigé du sujet blanc FormaV, rédigée pour s'entraîner. Ce n'est pas un document officiel de l'examen.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP AVAE, veuillez visiter :
capavae.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP AVAE

CAP Agent vérificateur d'appareils extincteurs - EP1

Édition 2026 • Code sujet : FV-ENT-AVAE-EP1 • Durée : **4 heures** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse fonctionnelle, organisationnelle et réglementaire (3 questions) **Page 3**

2. Étude technologique, calculs et choix des moyens (3 questions) **Page 5**

3. Préparation et protocole opératoire (3 questions) **Page 7**

4. Prévention, ergonomie et sécurité des interventions (3 questions) **Page 9**

5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 12**

Sujet associé **(PDF) :** https://capavae.fr/assets/annales/cap-avae/Ergonomie et sécurité des interventions/2026/CAP (Agent vérificateur d'appareils extincteurs) - Ergonomie et sécurité des interventions - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Analyse fonctionnelle, organisationnelle et réglementaire

L'intervention porte sur la vérification de six extincteurs répartis entre un atelier et un local de stockage, selon l'inventaire du site. Le candidat analyse les exigences de l'intervention, les contraintes d'organisation et les risques initiaux à partir des documents techniques.

Question 1.1. À partir du DT 1, relevez trois exigences distinctes concernant les résultats attendus de l'intervention : vérification des appareils, protection des personnes et traçabilité.

Les trois résultats attendus sont distincts :

- **Vérification :** contrôler les appareils E1 à E6 et relever toute anomalie.
- **Protection des personnes :** organiser le travail et la manutention en prévenant les risques pour les intervenants et les occupants.
- **Traçabilité et restitution :** consigner les résultats et anomalies, puis laisser les zones propres et dégagées.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier les six appareils, prévenir les risques pour les personnes, relever les anomalies et assurer leur traçabilité.

Question 1.2. Relevez dans le DT 2 quatre contraintes qui influencent l'organisation de l'intervention et indiquez, pour chacune, une conséquence pratique pour la préparation ou la conduite du travail.

Contrainte du site	Conséquence pratique
Se présenter au responsable avant toute action	Confirmer les zones et appareils concernés avant de commencer.
Maintenir libres les issues, accès incendie et circulations	Organiser le travail et le balisage sans bloquer les passages.
Chariot limité à 25 kg	Répartir les appareils en chargements stables ne dépassant pas cette charge.
Ascenseur obligatoire entre les niveaux	Utiliser le chariot et l’ascenseur, jamais l’escalier pour transporter un extincteur.

Avant d’engager le chariot, faire dégager toute allée encombrée et porter les chaussures de sécurité et les gants adaptés.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Confirmer l’intervention au responsable, garder les passages libres, respecter la charge du chariot et utiliser l’ascenseur entre les niveaux.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 1.3. À l'aide de l'échelle du DT 3, calculez et classez les risques initiaux associés à la manutention manuelle d'un extincteur de 18 kg (probabilité 3, gravité 3), au déplacement sur sol encombré (probabilité 2, gravité 3) et au contact avec une pièce conductrice lors d'un perçage (probabilité 2, gravité 4). Reportez les résultats dans le DR 1.

Le risque initial se calcule par **R = P × G**. Selon l'échelle du DT 3, un score de 9 à 12 est élevé et un score de 5 à 8 est modéré.

- Manutention manuelle de 18 kg : 3 × 3 = 9, risque **élevé**.
- Déplacement sur sol encombré : 2 × 3 = 6, risque **modéré**.
- Contact avec une pièce conductrice lors d'un perçage : 2 × 4 = 8, risque **modéré**.

Le perçage n'est pas demandé dans cette intervention ; la cotation répond à la situation imposée par la question.

DR 1 complété : cotation des risques

Risque R	13 à 16	Très élevé
Scellé de remplacement	1,20 €	Un par appareil, plus deux en réserve
Étiquette de traçabilité	0,45 €	Une par appareil

3 — 3 — 9 — Élevé

Données à utiliser pour les questions des parties 1, 2 et 4.

2 — 3 — 6 — Modéré

2 4 8 Modéré

✓ RÉPONSE À RETENIR

Manutention : 9, élevé. Sol encombré : 6, modéré. Contact conducteur lors d'un perçage : 8, modéré.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. Étude technologique, calculs et choix des moyens

Le candidat prépare le déplacement des extincteurs vers un point de préparation à partir du plan des locaux, des distances aller-retour et des capacités des moyens disponibles. Il calcule également les consommables nécessaires et leur coût.

Question 2.1. Calculez la masse totale des six appareils à déplacer, puis déterminez le nombre minimal de chargements avec le chariot de capacité 25 kg, en respectant sa charge maximale et en justifiant à l'aide de la relation du DT 3.

La masse totale est **18 + 14 + 11 + 16 + 18 + 14 = 91 kg**. La formule du DT 3 donne 91 ÷ 25 = 3,64, soit 4 chargements comme minimum théorique. Mais cette estimation ne tient pas compte des masses indivisibles : les appareils de 18 kg, 16 kg et 14 kg ne peuvent pas être associés entre eux sous la limite de 25 kg. Seuls les appareils de 14 kg et 11 kg peuvent être transportés ensemble. Le minimum réellement réalisable est donc de 5 chargements.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Masse totale : **91 kg**. Minimum théorique : 4 chargements ; minimum réalisable en respectant les masses individuelles : **5 chargements**.

Question 2.2. À partir des distances du DT 2, calculez la longueur totale de cheminement aller-retour pour les six appareils. Déterminez le temps de déplacement à 0,8 m/s, convertissez-le en minutes et arrondissez à la minute supérieure.

Appareil	Distance aller-retour
E1	12 m
E2	18 m
E3	24 m
E4	32 m
E5	36 m
E6	40 m

La longueur totale du cheminement est 12 + 18 + 24 + 32 + 36 + 40 = 162 m. À la vitesse de 0,8 m/s, le temps vaut 162 ÷ 0,8 = 202,5 s, soit 3,375 min. L'arrondi à la minute supérieure donne 4 min.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Cheminement total : **162 m**. Temps de déplacement : **202,5 s, soit 4 min** après arrondi supérieur.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 2.3. Calculez le coût des consommables nécessaires pour six appareils en prévoyant deux scellés supplémentaires en réserve. Présentez le détail du calcul et le coût total en euros à partir des données du DT 3.

Prévoir un scellé pour chacun des six appareils, plus deux en réserve : 6 + 2 = 8 scellés, soit 8 × 1,20 € = 9,60 €. Une étiquette est nécessaire par appareil : 6 × 0,45 € = 2,70 €. Le coût total s'obtient en additionnant les deux postes : 9,60 € + 2,70 € = 12,30 €. Les quantités et prix unitaires sont ceux indiqués dans le DT 3.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> 8 scellés : 9,60 € ; 6 étiquettes : 2,70 €. Coût total : **12,30 €**.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Préparation et protocole opératoire

Le candidat organise la vérification des six appareils en intégrant les durées unitaires, les déplacements, la préparation et la remise en état. Il complète le protocole d'intervention et précise les informations à enregistrer pour assurer la traçabilité.

Question 3.1. Calculez le temps total prévisionnel en additionnant le temps de vérification des six appareils, le temps de déplacement calculé à la question 2.2 et les 20 minutes de préparation et de remise en état. Donnez le résultat en minutes puis en heures et minutes.

Les six vérifications durent **6 × 12 = 72 min**. Les distances aller-retour totalisent 12 + 18 + 24 + 32 + 36 + 40 = 162 m. À 0,8 m/s, le déplacement prend 162 ÷ 0,8 = 202,5 s, soit 3,375 min, arrondies à la minute supérieure : 4 min. En ajoutant les 20 min de préparation et de remise en état, le total est 72 + 4 + 20 = 96 min, soit 1 h 36 min.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Temps total prévisionnel : 96 min, soit 1 h 36 min.

Question 3.2. Complétez dans le DR 2 les étapes manquantes de l'ordre opératoire de l'intervention. Ordonnez-les de manière à limiter les déplacements inutiles et à maintenir les circulations du site dégagées.

Compléter les étapes manquantes du DR 2 dans cet ordre, en limitant les déplacements et en gardant les circulations libres :

1. Se présenter au responsable et confirmer les appareils concernés.
2. Baliser temporairement la zone de travail et vérifier que les issues et circulations restent libres.
3. Préparer le chariot, les consommables et les EPI ; contrôler la charge et la stabilité.
4. Déplacer les appareils vers le point de préparation avec le chariot ; utiliser l'ascenseur entre les niveaux.
5. Vérifier chaque appareil selon les consignes du fabricant et la procédure de l'entreprise.
6. Signaler et consigner toute anomalie, sans déclarer conforme l'appareil concerné.
7. Remettre les zones en état et informer le responsable.

DR 2 complété : ordre opératoire

Protocole opératoire à compléter

Ordre	Étape de l'intervention	Précaution ou contrôle associé
1	Se présenter au responsable et confirmer les appareils concernés	Confirmer les zones
2	Baliser la zone	Vérifier que les circulations et les issues restent libres
3	Préparer le chariot, les consommables et les équipements de protection	Contrôler charge et stabilité
4	Transport au point de préparation	Utiliser l'ascenseur pour le transport entre les deux niveaux
5	Vérifier les appareils selon les consignes du fabricant et la procédure de l'entreprise	Contrôles et résultats
6	Signaler et consigner l'anomalie	Ne pas déclarer conforme un appareil présentant une anomalie
7	Remettre les zones en état et informer le responsable	Laisser les accès dégagés

FormaV - document d'entraînement non officiel

✓ RÉPONSE À RETENIR

Ordre à compléter : balisage, préparation des moyens, déplacement au chariot et à l'ascenseur, vérification, signalement des anomalies, remise en état et information du responsable.

Question 3.3. Indiquez au moins quatre informations à inscrire ou à transmettre pour assurer la traçabilité de l'intervention, en distinguant les informations relatives à l'appareil de celles relatives à une anomalie.

La traçabilité identifie l'appareil et permet de retrouver les contrôles réalisés. En cas d'anomalie, noter le défaut observé, l'action engagée, la personne informée et l'état laissé. Ne pas déclarer conforme un appareil dont l'anomalie compromet la disponibilité.

Information à consigner	Élément à renseigner
Identification de l'appareil	Repère, type et numéro ou autre identifiant
Localisation	Zone et emplacement précis
Date et intervenant	Date de l'intervention et nom de l'intervenant
Vérification	Opérations réalisées et résultats
Anomalie et suite donnée	Description du défaut, action engagée et personne informée
État final	État laissé à l'issue de l'intervention

DR 2 complété : fiche de traçabilité

Information à consigner	Élément à renseigner
Identification de l'appareil	Repère, type, numéro
Localisation	Zone et emplacement
Date et intervenant	Date, nom intervenant
Opérations et résultats de vérification	Contrôles, résultats
Anomalie constatée et action engagée	Défaut, action, personne avisée
Personne informée et état laissé à l'issue de l'intervention	État laissé

✓ RÉPONSE À RETENIR

Consigner l'identification et la localisation, la date et l'intervenant, les contrôles et résultats, puis toute anomalie, action engagée, personne informée et état laissé.

4. Prévention, ergonomie et sécurité des interventions

Les situations étudiées concernent la manutention des extincteurs, la circulation avec du matériel et l'utilisation éventuelle d'un outil électroportatif. Le candidat propose des mesures de prévention adaptées aux consignes du site et décrit la conduite à tenir face à une anomalie pouvant compromettre la disponibilité d'un appareil.

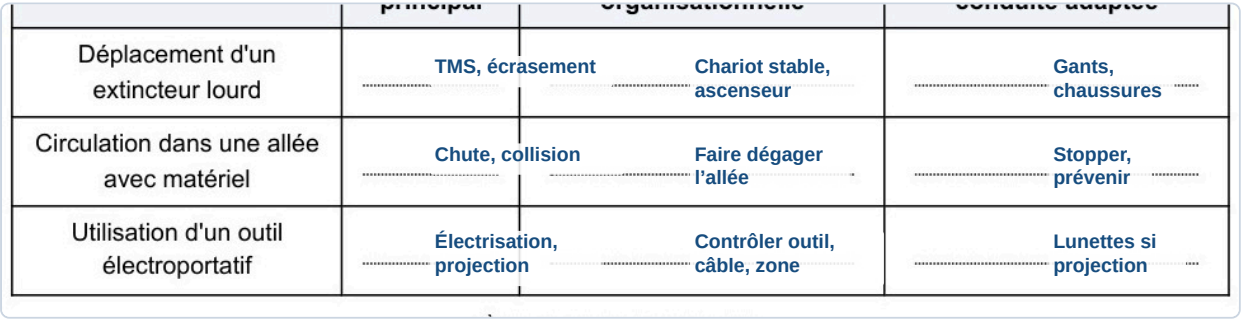
Question 4.1. Complétez le tableau du DR 1 pour chaque situation dangereuse en proposant une mesure de prévention collective ou organisationnelle et une mesure de protection individuelle ou de conduite adaptée, cohérentes avec les consignes du DT 2.

Les mesures collectives ou organisationnelles réduisent le risque à la source ; les mesures individuelles et la conduite adaptée les complètent. Le déplacement s'effectue avec le chariot et, entre les niveaux, par l'ascenseur.

Situation	Risque principal	Mesure collective ou organisationnelle	Mesure individuelle ou conduite adaptée
Déplacement d'un extincteur lourd	TMS, écrasement	Utiliser le chariot, répartir la charge et contrôler sa stabilité ; prendre l'ascenseur entre les niveaux.	Porter les chaussures de sécurité et les gants adaptés ; éviter le port manuel.
Circulation dans une allée avec matériel	Chute, collision	Faire dégager l'allée avant le passage et maintenir les circulations et issues libres.	Arrêter le chariot si l'accès est encombré et prévenir le responsable.
Utilisation d'un outil électroportatif	Électrisation, projection	Contrôler l'état apparent de l'outil, son câble et la zone ; aucun perçage n'est demandé.	Ne pas intervenir sur une installation électrique en service ; porter des lunettes si une projection est possible.

Pour cette intervention, l'outil électroportatif n'est pas nécessaire. Toute anomalie affectant la disponibilité d'un appareil doit être signalée au responsable du site et consignée.

DR 1 complété : mesures de prévention



✓ RÉPONSE À RETENIR

Chariot stable et ascenseur ; allée dégagée ; outil contrôlé, sans perçage ni intervention électrique en service ; EPI adaptés.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 4.2. Décrivez une méthode ergonomique pour déplacer un extincteur de 18 kg de son emplacement au point de préparation. Précisez le moyen de déplacement, la posture ou le geste à éviter et la conduite à tenir si l'accès est momentanément encombré.

Placer l'extincteur de 18 kg sur le chariot de maintenance, dont la charge maximale est de 25 kg. Répartir la charge et vérifier que l'appareil est stable. Pour le transporter entre les niveaux, utiliser l'ascenseur, jamais l'escalier.

1. Éviter de porter l'appareil à bout de bras, de courber le dos ou de pivoter le tronc en charge. Si une prise manuelle est nécessaire, garder l'appareil près du corps et fléchir les jambes.
2. Porter les chaussures de sécurité et les gants adaptés.
3. Si l'accès est encombré, arrêter le chariot et faire dégager l'allée avant de reprendre le déplacement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Chariot stable pour l'extincteur ; dos droit, sans torsion ; accès encombré : arrêt et dégagement de l'allée avant reprise.

Question 4.3. Pour un appareil dont la goupille manque et dont le flexible est visiblement détérioré, indiquez les actions immédiates à réaliser avant de quitter la zone, les personnes à informer et les éléments à consigner. Ne présumez pas de la remise en service de l'appareil.

La goupille manquante et le flexible détérioré sont des anomalies susceptibles de compromettre la disponibilité de l'appareil. Avant de quitter la zone :

1. Ne pas déclarer l'appareil conforme ni le considérer comme disponible ; ne pas effectuer de réparation ou de remise en service non prévue par la procédure.
2. Informer le responsable du site et le responsable de l'intervention chez Sécurifeu Services. Convenir avec le site de la conduite à tenir pour que l'appareil ne soit pas présenté comme disponible.
3. Consigner le repère et la localisation, la date et l'intervenant, les anomalies constatées, le résultat de la vérification, les actions engagées, la personne informée et l'état laissé.

DR 2 complété : traçabilité de l'anomalie

Information à consigner	Élément à renseigner
Identification de l'appareil	Repère / n° appareil
Localisation	Localisation précise
Date et intervenant	Date, intervenant
Opérations et résultats de vérification	Contrôles, résultats
Anomalie constatée et action engagée	Goupille absente ; flexible détérioré
Personne informée et état laissé à l'issue de l'intervention	Responsable informé ; non conforme

FormaV - document d'entraînement non officiel

✓ RÉPONSE À RETENIR

Appareil non déclaré conforme ni considéré comme disponible ; responsables informés ; anomalies, actions engagées et état laissé consignés.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Édition 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve EP1 du CAP Agent vérificateur d'appareils extincteurs, Édition 2026, porte le code 26-CAP-AVAE-EP1 et dure 4 heures, coefficient 4. À partir de la vérification de six extincteurs dans un atelier et un local de stockage, elle évalue l'organisation de l'intervention, les calculs de déplacement et de consommables, la prévention des risques, la manutention ergonomique et la traçabilité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le nombre minimal de chargements est la masse totale à déplacer divisée par la capacité du chariot, avec un arrondi à l'entier supérieur.
- Le temps de déplacement se calcule par t = d / v, avec la distance en mètres et la vitesse en mètres par seconde.
- Le risque initial se calcule par R = P × G : faible de 1 à 4, modéré de 5 à 8, élevé de 9 à 12 et très élevé de 13 à 16.
- Le coût des consommables s'obtient en additionnant, pour chaque consommable, la quantité nécessaire multipliée par son prix unitaire.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présentez les calculs avec leurs unités et appliquez l'arrondi demandé, notamment à la minute supérieure pour le déplacement.
- Respectez la charge maximale de 25 kg du chariot et utilisez l'ascenseur entre les deux niveaux.
- Ne faites pas circuler le chariot dans une allée encombrée : signalez l'obstacle et faites dégager le passage.
- En cas d'anomalie, ne déclarez pas l'appareil conforme : informez le responsable et consignez l'observation ainsi que l'état laissé.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment déterminer le nombre minimal de chargements du chariot ?

Additionnez les masses des appareils, divisez cette masse par la capacité maximale du chariot, puis arrondissez le résultat à l'entier supérieur. Chaque chargement doit respecter la limite de charge et rester stable.

Q : Comment calculer le temps de déplacement à partir des distances aller-retour ?

Additionnez les distances aller-retour fournies pour les appareils, puis divisez la distance totale par la vitesse en mètres par seconde. Convertissez les secondes en minutes et arrondissez à la minute supérieure, comme demandé.

Q : Quel temps total prévoir pour cette intervention selon les données du sujet ?

Additionnez 12 minutes par appareil, le temps de déplacement calculé à la question 2.2 et 20 minutes pour la préparation et la remise en état. Pour six appareils, les vérifications représentent 72 minutes.

Q : Que faut-il noter lorsqu'une anomalie est détectée sur un extincteur ?

Consignez l'identification et la localisation de l'appareil, l'anomalie observée, les opérations et résultats de vérification, l'action engagée, la personne informée et l'état laissé. Ne déclarez pas conforme un appareil présentant une anomalie.

Sujet associé **associé (PDF) :** https://capavae.fr/assets/annales/cap-avae/Ergonomie et sécurité des interventions/2026/CAP (Agent vérificateur d'appareils extincteurs) - Ergonomie et sécurité des interventions - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP (Agent vérificateur d'appareils extincteurs) : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP AVAE, classés par épreuve et par année :
capavae.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP AVAE reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capavae.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.